

La Commission des titres d'ingénieur, partiellement renouvelée par arrêté du 24 juin 2008, s'est réunie en séance plénière le 2 septembre 2008, à Neuilly-sur-Seine.

Sous la présidence de son doyen d'âge, Jacques BERANGER, elle a tout d'abord procédé à l'élection du président et des deux vice-présidents. Bernard REMAUD a été élu président, Pierre COMPTE et Maurice PINKUS vice-présidents.

Sous la présidence de Bernard REMAUD, elle a ensuite

- entendu un exposé du président sur le fonctionnement de la commission
- décidé que le prochain colloque, au cours duquel sera lancé le suivi périodique du Nord-Est, aurait lieu le 3 février 2009 à Lille
- arrêté le calendrier des réunions jusqu'à la fin de l'année 2009
- approuvé le compte rendu de la séance plénière des 3 et 4 juin 2008
- confirmé les avis et la décision pris lors de la séance du 30 juin 2008 et approuvé le compte rendu correspondant
- arrêté la liste des écoles autorisées à organiser, à partir de la 2^{ème} session de l'année 2008, les épreuves conduisant au titre d'ingénieur diplômé par l'Etat
- désigné des rapporteurs pour différentes missions

Ensuite, la Commission a donné des avis:

1/ Suivi périodique du Nord-Ouest (habilitation à compter de la rentrée 2008)

- Région Centre – Académie d'Orléans-Tours (suite et fin)

Université d'Orléans - Ecole polytechnique de l'Université d'Orléans (Polytech'Orléans): Avis favorable au renouvellement pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université d'Orléans*, dans les 3 spécialités – *Mécanique et énergétique - Electronique et optique – Génie civil* - en formation initiale sous statut d'étudiant.
- *Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université d'Orléans*, spécialité *Production*, en partenariat avec l'ITII Centre, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Avis favorable au renouvellement pour une seule et dernière année de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'année de spécialisation Gestion environnementale des sols de l'Ecole polytechnique de l'Université d'Orléans*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

2/ Suivi général des habilitations

Institut national polytechnique de Toulouse – Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications (ENSEEIH): Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans à compter de la rentrée 2008 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut polytechnique de Toulouse*, dans les 5 spécialités - *Electronique – Génie électrique et automatique – Mécanique des fluides – Informatique et mathématiques appliquées – Télécommunications et réseaux* - en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

.../...

3/ Habilitation d'un nouvel établissement

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :

La Commission prend acte de la création, depuis le 1^{er} juillet 2008, d'un nouvel établissement rassemblant l'Institut national d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et agroalimentaire de Rennes (Agrocampus Rennes) et l'Institut national d'horticulture (INH) à Angers.

Elle donne un avis favorable à son habilitation, pour 6 ans à compter de la rentrée 2008, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage*, dans les quatre spécialités - *Agronomie – Agroalimentaire – Horticulture – Paysage* - en formation initiale sous statut d'étudiant ([pour les 4 spécialités](#)) et en formation continue ([seulement pour les 3 spécialités Agroalimentaire, Horticulture et Paysage](#)).

Cette habilitation se substitue à celles proposées pour Agrocampus Rennes et l'INH à Angers, dans le cadre du suivi périodique du Nord-Ouest.

4/ Demande de changement d'intitulés

Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE): La Commission prend acte de la demande de changement d'intitulés présentée par le Conseil d'administration de l'ISAE. Elle maintient sa proposition du 6 mai dernier, proposition tenant compte du maintien des cursus des deux écoles ayant donné naissance à l'ISAE :

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (SUPAERO)*
- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ENSICA)*

André MORA